

Pour recevoir personnellement UCV-info, s'abonner ici.



Séance d'information : Se dépatouiller avec les marchés publics

Mercredi 25 septembre – 19h-21h – Daillens

Un cadre légal modifié du droit des marchés publics est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023 avec l'adhésion du canton de Vaud à l'accord intercantonal sur les marchés publics, une nouvelle Loi sur les marchés publics et un nouveau règlement. La procédure sur les marchés publics est incontournable pour les communes qui doivent naviguer avec une règlementation technique et dense.

L'objectif de la soirée est d'aborder quelques questions choisies concernant les petits marchés et les procédures applicables à ces marchés, comme le gré à gré, le gré à gré comparatif et la procédure sur invitation. Le second objectif est de présenter, au travers de la société eOperations Suisse SA, les appels d'offres groupés en matière informatique, permettant aux collectivités de choisir leur participation à l'appel d'offres et finalement l'acquisition ou non de la prestation auprès d'un choix de fournisseurs. En particulier, il sera question des contrats-cadres et des mini appels d'offres (ou procédures dites de minitender) désormais codifiés dans l'accord intercantonal sur les marchés publics.

Programme

- Introduction par l'UCV
- Quelques rappels et questions choisies en matière de marchés publics : les procédures de gré à gré, le gré à gré comparatif, la procédure sur invitation
- Les appels d'offres groupés (contrats-cadres) et les mini appels d'offres en matière informatique
- Questions / Discussion ouverte
- Conclusion

Intervenants

- M. Guerric Riedi, Avocat, Responsable du Centre de compétence sur les marchés publics à l'Etat de Vaud
- Dr Daniel Arber, Directeur eOperations Suisse SA

Public cible

Cette séance s'adresse aux conseillers municipaux et aux employés communaux chargés d'appliquer les procédures des marchés publics ou s'intéressant aux questions informatiques pour leur commune.

Participation gratuite sur inscription: ucv.ch/formations/seances-et-ateliers/2024-09-25



Revivez la Journée des communes vaudoises 2024

Vous avez participé à la JCV 2024 ? Retrouvez dès maintenant les photos prises durant l'assemblée générale et l'apéritif. Et pour celles et ceux qui n'auraient pas pu participer à cette journée, de plus amples informations sont disponibles dans le communiqué de presse diffusé à cette occasion. Rendezvous le samedi 7 juin prochain pour l'édition 2025 qui aura lieu, cette fois-ci, à Champagne!

JCV 2024 à Aigle

Photos: flic.kr/s/aHBqjBudgt

Communiqué de presse et édition spéciale du Journal Riviera Chablais : ucv.ch/accueil/details-actus-accueil/le-chablais-a-lhonneur-lors-de-la-journee-des-communes-vaudoises-2024

JCV 2025 à Champagne

Programme: champagne2025.ch/jcv-2025-programme/

Obtention du nouveau label Cyber-Safe

Détentrice du label depuis 2021, l'UCV s'est soumise cette année à une nouvelle analyse afin de s'assurer que ses données, réseaux et accès sont protégés et sécurisés de façon appropriée et ce, selon les nouvelles exigences du label Cyber-Safe. L'UCV est heureuse d'avoir encore optimisé sa sécurité informatique et de recevoir le renouvellement de ce label.

Plus d'informations sur les nouvelles exigences du label : ucv.ch/thematiques/securite/cybersecurite/detail-cybersecurite/cybersecurite-une-force-dintervention-a-disposition-des-le-1er-janvier-et-un-nouveau-label-cybersafe

Magazine Point CommUNE!

Le dernier numéro paru avait pour thème principal les auberges communales.

Lecture en ligne sur ucv.ch/pointcommune



ACTUALITES

Ouverture de négociations Canton-Communes en vue de la réorganisation de la protection civile

Confrontée à une baisse importante de ses effectifs, la Protection civile vaudoise (PCi-VD) doit être repensée afin de pouvoir assurer ses missions à l'avenir. Le Conseil d'Etat et les faitières des communes vont ainsi ouvrir une phase de négociations au sein d'une plateforme Canton-Communes. Les discussions entre les partenaires porteront également sur une révision de la Loi sur la protection de la population, notamment pour répondre à l'augmentation des risques.



Entre 2020 et 2021, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile (LPPCi), les effectifs de la PCi ont chuté d'environ 35%, et devraient se stabiliser à l'horizon 2030, avec une perte de plus de 50% par rapport à 2020. En chiffres absolus, le nombre d'astreints a ainsi diminué de moitié, passant de 7'500 en 2020 à 4'000 en 2024. Cette réduction des forces affecte la capacité et la disponibilité opérationnelles de la PCi-VD. En parallèle, tout porte à croire, en fonction de l'analyse des risques validée en 2021 par le Conseil d'Etat, que les événements sortant de l'ordinaire vont croître dans les années à venir, en raison notamment des changements climatiques.

C'est pourquoi le Conseil d'Etat et les organisations faitières des communes ont décidé d'ouvrir une nouvelle plateforme d'échanges et de négociations Canton-Communes portant à la fois sur la capacité de la protection civile à assumer ses missions et sur une révision de la Loi sur la protection de la population. L'objectif est d'aboutir à un accord d'ici fin 2024.

S'agissant de la réorganisation de la PCi, le Conseil d'Etat souhaite regrouper l'ensemble de la chaîne de commandement au sein d'une ligne de commandement unique. Lors des négociations, il s'agira d'analyser et de clarifier les options touchant à la réorganisation de la PCi, ainsi que les rôles et responsabilités de chacun sur les plans politique et opérationnel, notamment dans le cadre du souhait du Conseil d'État. Les modalités ainsi que les aspects financiers d'une nouvelle organisation seront au cœur des négociations.

Dans le cadre des discussions qui s'ouvrent, une attention particulière sera en outre portée aux ressources humaines, professionnelles et de milice, qui font et feront la PCi-VD à l'avenir. Les échanges doivent permettre d'aboutir à une réforme de la protection civile vaudoise afin qu'elle puisse remplir ses missions en synergie et complémentarité avec les autres partenaires de la protection de la population.

Maillon essentiel de la chaîne sécuritaire, la PCi-VD est actuellement composée de 10 organisations régionales de protection civile (ORPC). Ces régions sont basées sur le découpage territorial des districts et ont à leur tête un comité de direction dans lequel siègent des représentants des communes.

Règlement d'application LPRPNP

Le règlement d'application de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) est désormais disponible et entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2024. En complément des formations offertes par le Canton, une journée d'information et d'échanges sera organisée à l'automne par l'UNIL et l'UCV. Cet événement, réalisé en collaboration avec le Professeur Thierry Largey, aura pour objectif principal de rendre plus concrètes les dispositions de ce nouveau règlement pour les communes vaudoises. La date exacte et les modalités d'inscriptions vous seront communiquées à la rentrée scolaire.

Plus d'informations vd.ch/actualites/communiques-de-presse-de-letat-de-vaud/detail/communique/un-nouveau-reglement-pour-renforcer-la-protection-de-la-biodiversite





EN DIRECT DU GRAND CONSEIL

Jean-François Thuillard, Président du Conseil d'Etat pour 2024-2025

Membre du Groupe Bourgs et Villages de l'UCV, en sus de ses fonctions de Syndic de Froideville et de député UDC du Gros-de-Vaud, Jean-François Thuillard a été élu mardi dernier pour présider le Grand Conseil pour l'année parlementaire 2024-2025. L'UCV le félicite pour son engagement à la fois communal et cantonal.



🕵 FORMATIONS

Prochaines formations

- Préparation du budget 22 août à Jongny
- Gestion des domaines autofinancés 29 août à Jongny
- Compte de fonctionnement 5 septembre à Jongny

Voir le programme de toutes les formations sur ucv.ch/formations.